

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX-SEPT et le 23 FEVRIER à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 FEVRIER 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - Mme Viviane LOUME-SEIXO - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Serge BALAO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mme Géraldine MADOUNARI (à partir de 19h30) - Mme France POUDEX - M. Julien DUBOIS.

#### POUVOIRS :

M. Serge BALAO donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD  
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS  
 Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE  
 M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR  
 Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marianne BERQUE-MANSAS (à partir de 19h30 - présente pour la délibération n°10)  
 Mme France POUDEX donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON  
 M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : MUSEE DE BORDA : CONVENTION RESEAU ALIENOR**

Depuis plus de deux décennies, les musées utilisent des outils numériques toujours plus spécialisés et onéreux, aussi bien pour la gestion des collections (bases de données) que pour leur valorisation auprès des publics (mise en ligne des collections, dispositifs de médiation numérique).

Partant de ce constat, un réseau de musées, réunis autour du numérique, s'est constitué dès 1994 en Poitou-Charentes, sous le nom d'Alienor.org, Conseil des musées. Le Conseil des musées Alienor est une association constituée d'un Conseil d'Administration et d'une équipe de salariés spécialisés dans la création de contenus multimédias, œuvrant pour la mise en valeur des collections des musées du territoire via les nouveaux réseaux de communication. Cette association est financée par les adhésions des collectivités territoriales adhérentes au titre de leur(s) musée(s) et les subventions de la Direction régionale des affaires culturelles.

Ce réseau a contribué à fédérer et dynamiser 41 musées de la région sur 45, dont des musées aussi reconnus que le musée Sainte-Croix de Poitiers ou le musée d'Angoulême, mais aussi de plus petites structures comme le musée de Royan ou encore le musée des Tumulus de Bougon.

Avec la mise en œuvre de la loi NOTRe en 2016 et la fusion des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, Alienor a la volonté de s'ouvrir au territoire de la Nouvelle Aquitaine et de proposer aux musées des anciennes régions Aquitaine et Limousin de les rejoindre au sein de ce réseau.

A Dax comme ailleurs, les stratégies numériques à l'échelle de la collectivité et, aujourd'hui, de l'intercommunalité, ne laissent plus le champ libre à la création de solutions sur-mesure pour un seul type d'équipement culturel, porteur de problématiques très spécialisées.

Ces stratégies nécessitent d'une part une expertise croisée entre spécificités des musées et potentiel des technologies numériques, et d'autre part la mise en œuvre de ressources hors de portée financière pour une seule collectivité.

Les nombreux défis numériques qui se présentent au Musée de Borda ces prochaines années nécessitent une stratégie globale, qui gagnera à être élaborée au sein d'un réseau de musées, plutôt qu'au sein d'une seule collectivité. Cette dynamique de réseau et de mutualisation lui permettra de bénéficier de nouveaux outils et de formations spécialisées pour le personnel.

Le Conseil des musées Alienor propose une adhésion annuelle à la carte donnant accès à des niveaux de prestation différents :

- niveau 1 à 500 € : simple association
- niveau 2 à 800 € : adhésion à la plate-forme ressources
- niveau 3 à 1 900 € : adhésion à la plate-forme de diffusion des collections
- niveau 4 à 4 900 € : adhésion à la plate-forme d'inventaire
- option 1 à 3 100 € : plate-forme médiation en supplément
- option 2 à 2 900 € : multisites

Il est proposé, pour 2017, une adhésion de la ville à Alienor.org au niveau 2 en 2017, soit 800 €, afin d'évaluer et de confirmer l'intérêt de ce réseau et de ses outils pour l'avenir numérique du Musée de Borda. Un projet de convention a été préparé à cet effet, joint en annexe.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2017, article 6281-322-MUSE.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE MUNICIPALE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'association Alienor.org, Conseil des musées, dans les conditions proposées ci-dessus,

APPROUVE les termes de la convention avec cette association, telle que présentée en annexe,

AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tout document relatif à la réalisation de ce projet.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20170223-15-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 24 Février 2017*